

Joseph Scipilliti : communiqué de Radio Courtoisie

écrit par Christine Tasin | 6 novembre 2015



Communiqué du 6 novembre, réinformation du jour.

Le 29 octobre dernier, Me Joseph Scipilliti s'est donné la mort au tribunal de Melun, après avoir grièvement blessé le bâtonnier Vannier

Le matin même, à 6 heures, Me Scipilliti avait adressé un document de 240 pages à Pierre Cassen et à Christine Tasin, respectivement président de *Riposte laïque* et de *Résistance républicaine*, associations dont il était l'avocat, leur demandant de le mettre en ligne. Dans ce témoignage exceptionnel, l'avocat raconte le double acharnement qui l'a détruit. D'abord celui de sa hiérarchie, et notamment du bâtonnier Henrique Vannier, qui a multiplié les procédures disciplinaires à son encontre, le faisant suspendre professionnellement trois années durant pour une prétendue faute grave. Ensuite celle du fisc qui accumulera contre Joseph Scipilliti des redressements aux montants astronomiques. Deux énormes machines à tuer – sinon physiquement, du moins socialement – et qui, de fait, ont broyé l'avocat. Vers 9 heures 30, Me Scipilliti rentre dans le

bureau du bâtonnier, fait feu à trois reprises, puis retourne l'arme contre lui. Il meurt sur le coup, alors qu'Henrique Vannier est grièvement blessé, mais survit.

Le traitement médiatique de l'affaire est révélateur des méthodes des médias dominants.

Patriote revendiqué, l'avocat est immédiatement classé comme « proche de l'extrême droite ». Il est étiqueté comme « dépressif » et « paranoïaque ». On évoque ses ennuis financiers, sans jamais expliquer qu'ils ne sont que la conséquence du harcèlement qu'il subit quotidiennement. Me Scipilliti passait le plus clair de son temps à se défendre et n'avait plus ni l'énergie ni le temps d'exercer son métier. On transforme le différend entre l'avocat et le bâtonnier en une rancœur personnelle, occultant totalement l'abus de pouvoir hiérarchique.

Trois médias décrochent le pompon...

Thomas Vampouille, journaliste à Metronews, sommerait Pierre Cassen de condamner le geste de son avocat. Devant le refus de ce dernier, le journaliste accuserait le fondateur de *Riposte laïque* d'apologie d'assassinat et le menacerait d'une descente de police... Mediapart commencerait par aborder la question sous l'angle social, prenant la défense du « prolétaire », l'avocat, contre le « bourgeois », le bâtonnier. Spectaculaire rétropédalage lorsque le site d'Edwy Plenel découvre – horreur ! – que Me Scipilliti défendait des organisations « islamophobes »... Mediapart parle dorénavant, je cite, de la « *défense indécente de Maître Scipilliti par Riposte laïque* ». Quant au *Nouvel Observateur*, il conclura son article en se demandant lourdement si Pierre Cassen et Christine Tasin n'étaient finalement pas au courant des projets criminels de leur avocat...

Joseph Scipilliti sera inhumé dans la plus stricte intimité familiale, en province, mais ses amis lui rendront un dernier hommage demain, samedi 7 novembre, à 17 heures 30, en l'église Sainte-Rita, Paris 15^{ème}, une église vouée à la démolition, et occupée depuis un mois par des résistants catholiques.